

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROUSSILLON

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 084-218401024-20260428-2026_D_55-DE

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Séance du 28 AVRIL 2026

Date de la convocation
14/04/2026

Date d'affichage
14/04/2026

Objet de la délibération

Approbation mission études
et maîtrise avec le
cabinet SOLAIR
Bâtiment du Rouge

L'an deux mil vingt-six et le vingt-huit avril à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Gisèle BONNELLY, Maire.

Présents : Mme BONNELLY, M. ICARD, Mme BERNARD, M. BROVELLI, Mme BRAZARD, M. DIDNIK, M. JEGOU, Mme MIGLIORINI, Mme MOUNIER-SIRE, Mme TRACOL, M. BONHOMME, Mme MALIVEL

Absents : Mme CHEREL donne pouvoir à Mme BERNARD, M. CHABRIER donne pouvoir à M. ICARD, M. CHOMETTE donne pouvoir à Mme BONNELLY

Madame le Maire explique que la toiture du bâtiment du Rouge doit être refaite. Elle propose la consultation de trois entreprises. Elle présente le devis de mission d'études et de maîtrise d'œuvre au cabinet SOLAIR pour 4 500 € H.T pour l'étude cahier des charges et ACT. + DET

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Madame le Maire,
Et après en avoir délibéré,

N° 55/26

-APPROUVE par 15 POUR, le devis de mission d'études et de maîtrise d'œuvre pour la réfection de la toiture du Bâtiment du Rouge du Cabinet SOLAIR pour 4 500 €;

-DONNE pouvoir à Madame le Maire pour signer ledit devis.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Suivent les signatures.

Madame le Maire,

Gisèle BONNELLY

Secrétaire de séance

Marie BERNARD

